

Donatien Senly

PARIS RIVE GAUCHE

IMAGES, RÉSEAUX ET FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT

Depuis quelques décennies, l'Est Parisien opère un réel changement. Le long de la Seine, dans cette plaine entre les buttes de Belleville et de la place d'Italie, ce qui était zones industrielles est en passe de devenir quartier résidentiel. Il en va ainsi de l'ancien marché aux vins de Bercy devenu un parc bordé de nouveaux logements et d'équipements majeurs.

Achevant la transformation de ce paysage urbain, la ZAC (zone d'aménagement concertée) Paris Rive Gauche vient équilibrer l'urbanisation de l'autre côté du fleuve. Elle comble, au regard des pouvoirs publics, le dernier grand vide urbain intra-périphérique offrant la possibilité d'une opération d'envergure¹, vaste triangle allant des voies ferrées à la Seine et du boulevard périphérique à la gare d'Austerlitz².

Brève histoire

L'opération Paris Rive Gauche résulte d'une histoire urbaine marquée par les présences conjuguées de la Seine et des voies ferrées.

L'implantation du train sur le site date de 1840. Son influence s'est affirmée sur l'urbanisation, tout d'abord en transformant ce qui n'était alors majoritairement que terres agricoles en entrepôts et usines. Indélogeables et nécessaires à la vie urbaine, ces nouveaux occupants ont été progressivement cernés par l'extension du centre résidentiel. Un siècle et demi après l'installation des premiers rails, le site devient une poche anachronique au milieu d'une ville qui cherche les moyens de la réduire. Fait d'un parcellaire et d'un bâti de grandes dimensions de type industriel, avec quelques enclaves résidentielles, il se présente comme une vacance permettant d'y envisager la construction d'un nouveau quartier.

Face aux limites d'une urbanisation continue et discrète, une intervention volontariste est apparue nécessaire pour trouver une solution effective, sur l'ensemble du site. Ayant les moyens et les outils de cette intervention, les pouvoirs publics (la Ville de Paris) ont projeté alors l'opération Paris Rive Gauche qui, par étapes, va s'étendre sur l'ensemble du triangle d'Austerlitz. Grande échelle problématique et grande étendue d'intervention amènent progressivement l'aménageur à un projet monumental, voulant perpétuer l'image d'un *Grand Paris*³.

Sur un lieu né de l'activité ferroviaire, toujours d'actualité, le train est un élément de composition pour toute opération prenant place sur le site. En conséquence, pour mener à bien Paris Rive Gauche, la Ville s'est associée à la SNCF. Ayant l'exclusivité sur le territoire national en matière de savoirs ferroviaires, cette



Austerlitz, un territoire ferroviaire.

dernière devient un intervenant essentiel. La présence des voies ferrées a décidé de la configuration du projet, de même que la SNCF prend part activement à son aboutissement. Pour cette opération, existent donc

1. Cf. 8 juillet : « Naissance d'un grand projet », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 4, juillet 94 : « Le projet qui s'étendra sur dix ans et dont le coût est estimé à 25 milliards de francs environ, constituera le plus grand chantier de Paris, sans doute le dernier de cette envergure » ; et émanant du même article : « La mise au point des documents aura demandé quatre années de préparation, le travail de plus de 300 ingénieurs et architectes de la ville... ».

2. Cf. « Paris invente ses nouveaux quartiers », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 1, octobre 90, où l'on pourra lire au sujet du programme d'immobilier d'entreprises dans le projet qu'il « consolidera la position de la Capitale par rapport aux autres grandes places européennes ».

3. Cf. 8 juillet 1991 : « Naissance d'un grand projet », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 4, juillet 91, nous affirmant que « l'ambition est de faire sur ses terrains, à l'horizon du XXI^e siècle, le nouveau pôle du rayonnement économique et culturelle de Paris ».

Les Annales de la Recherche Urbaine n° 82, 0180-930-III-99/82/p. 25-35 © METL.



Paris rive gauche, vue depuis l'Est; la grande échelle de la BNF.

deux acteurs : la Ville par l'intermédiaire de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) puis de la SEMAPA (Société d'économie mixte d'aménagement de Paris) et la SNCF.

La ZAC Paris Rive Gauche a vu le jour progressivement suivant une méthode mise en place pour l'occasion : la procédure des consultations. L'aménageur y a recours à des avis extérieurs sur des problèmes ou des endroits particuliers, voire dans les premières consultations sur l'ensemble du projet. Le principe y est de faire avancer la conception par des apports successifs recueillis dans un organisme régulier, l'APUR, qui a alors à charge de mener les études. Lors des consultations, sont retenues des propositions qui ne valent pas projets, mais idées, et dont les éléments intéressant l'aménageur sont intégrés dans le plan d'ensemble⁴.

Suivant cette méthode, le plan d'aménagement fut élaboré durant une période allant de 1987 à 1990, année d'approbation par le Conseil municipal du projet de ZAC dont la réalisation revient à la SEMAPA.

Après l'effervescence régnant à cet endroit de la Seine lors des candidatures successives de Paris à l'Exposition universelle de 1989 et aux Jeux Olympiques

de 1992, la Ville avait d'abord envisagé une intervention sur la gare des marchandises de Tolbiac (30 hectares), pour atteindre progressivement le périmètre actuel (130 hectares). Au fil des consultations et des études, le projet a premièrement conquis l'étendue entre les voies ferrées et la Seine, pour ensuite, telle une tache d'huile qui se répand, recouvrir le faisceau ferroviaire. En l'absence d'autres solutions viables proposées par la SNCF (déplacement de la gare...), le train est intégré dans l'opération et fait l'objet d'un projet à part entière (nouvelle gare, nouveaux réseaux).

Aspect urbain

Le plan d'aménagement résultant de cette conception progressive définit un ensemble de grandes lignes :
- une grande avenue, appelée avenue de France, traver-

4. Cf. « Ça souffle à Austerlitz », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 6, mars 93, où il est dit à ce sujet que « La consultation doit faire émerger des propositions ponctuelles ou globales, susciter des idées, stabiliser des hypothèses et favoriser la synthèse des études ».

sant l'opération dans sa longueur, soit 2,5 kilomètres de la gare d'Austerlitz jusqu'aux boulevards des Maréchaux, et se prolongeant au-delà dans l'hypothèse d'un développement de la proche banlieue (projet Seine amont);

- une cité tertiaire organisée autour de la nouvelle avenue, pour rééquilibrer l'Est parisien et ramener des emplois dans Paris intra-périphérique;

- des logements mis le long ou à proximité de la Seine, tous implantés en pleine terre et accompagnés des équipements et commerces nécessaires à une vie de quartier;

- des quais de Seine aménagés pour la promenade et une bonne circulation des automobiles;

- trois séquences urbaines (Austerlitz, Tolbiac, Masséna) organisées autour de trois édifices ou monuments (Austerlitz autour de la gare, Tolbiac autour de la Bibliothèque de France, Masséna autour d'une nouvelle université);

- un relief en dos d'âne fait de trois éléments : au centre, une dalle au-dessus du faisceau ferroviaire et, sur les côtés, deux plans inclinés rattrapant le niveau du sol originel, l'un vers la rue de Tolbiac, l'autre vers les quais de la Seine;

- des installations ferroviaires importantes (gare Tolbiac Masséna, quais de trains, nouvelle gare d'Austerlitz, voies ferrées diverses, etc.) prises entre le sol originel et le nouveau sol superposé culminant à 11 mètres.

Ces grandes lignes tracent les traits de composition essentiels. A partir de ces invariants, le projet discerne des zones d'aménagement futures dont le dessin fera l'objet de nouvelles consultations. Le plan urbain de l'opération n'est sciemment pas achevé : la répartition des masses bâties, les voies secondaires, places de quartier, squares et cheminements piétonniers restent à déterminer⁵. La procédure qui a présidé à l'élaboration du projet d'ensemble est toujours en cours et permet de concrétiser ce qui dans le PAZ (plan d'aménagement de zone) est indiqué par des zones hachurées. Il en va ainsi des consultations pour les îlots autour de la Bibliothèque de France, le quartier Masséna et la rue de Tolbiac respectivement remportées par Roland Schweitzer, Christian de Portzamparc et Bruno Fortier.

Dans cette procédure, où la matière de la ville (les répartitions bâties, l'ensemble des dessertes, etc.) est indéterminée et le dessin d'ensemble prédéterminé, l'aménageur voit une manière d'apporter une diversité urbaine par la multiplicité des intervenants sur des zones différentes⁶. Il s'agit en quelques décennies de reproduire les caractéristiques spatiales qui ont résulté d'une urbanisation multiséculaire, de copier la diversité des villes anciennes par un montage d'urbanisme opérationnel.

Né du besoin de franchissement des voies ferrées par le tissu urbain résidentiel, le projet ne s'est pas contenté de passer au-dessus pour relier : il a recouvert pour passer outre. Bien qu'au cœur du développement du site, le train est exclu de la ville puisque nui-

sible. Faute de réflexion sur son intégration, il est enfoui, sa disparition réglant tout problème⁷.

Aujourd'hui totalement recouvertes, les voies ferrées laissent place à un plan libre sur la totalité des 130 hectares de l'opération. Sur un sol majoritairement artificiel, prennent place les immeubles, les rues, les



Vue depuis l'angle des rues de Tolbiac et Ulysse Trélat.

jardins, Tous les constituants du paysage des centres urbains sont volontairement mis en œuvre dans Paris Rive Gauche par un souci de continuité morphologique avec le tissu parisien⁸.

Sous ce plan de ville et pour lui permettre de se dérouler librement au-dessus des voies, la dalle et des ouvrages d'art en sous-sol (sous le nouveau sol artificiel) créent une table rase faisant abstraction d'un existant. En retour, ce complexe contraint le plan d'aménagement par des nécessités techniques (reprises de charge, aération des installations ferroviaires, etc.).

5. Cf. « D'abord le PAZ », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 2, novembre 90, expliquant que le « PAZ définit les grandes orientations du plan d'aménagement [...] ». Sur la base de ces données, on établit ultérieurement des plans de masse qui répartissent plus précisément les programmes dans les îlots, qui déterminent leur forme, organisent les cheminements, ».

6. Cf. « L'urbanité indispensable à la vie de tous les jours », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 4, juillet 91, entretien avec l'aménageur répondant à la question de la monotonie urbaine en ces termes : « La SEMAPA a fait intervenir 19 architectes et paysagistes différents. Parce que nous voulions des conceptions très diversifiées d'un îlot à l'autre, et néanmoins coordonnées. »

7. Cf. *Seine Rive Gauche, Les cahiers M2* n°35, juin 94 : « La liaison entre les deux rives de la Seine sera assurée par la construction du pont Charles de Gaulle qui reliera les gares d'Austerlitz et de Lyon. Une passerelle piétonne, comme le pont des Arts, permettra d'aller de l'esplanade de la Bibliothèque Nationale de France au nouveau parc de Bercy. Les projets de Bercy et Seine Rive Gauche sont effectivement complémentaires. La coupure des voies ferrées sera, elle aussi, effacée et les voies seront recouvertes par une avenue bordée d'immeubles ».

8. Cf. « Paris invente ses nouveaux quartiers », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 1, octobre 90, l'aménageur y expose que « Seine Rive Gauche aura l'aspect familier des quartiers traditionnels de Paris ». D'autre part, Cf. *Les Cahiers M2* n°35, juin 1994 : Thérèse Cornil dit Seine Rive Gauche « conçu non en rupture avec l'urbanisme parisien, mais plutôt comme une continuité entre différents espaces qui s'ignorent : les deux rives de la Seine, le cinquième et le treizième arrondissement... ».

L'un permet l'autre et l'autre oblige l'un. L'un est au grand jour, l'autre dans l'obscurité. Ils ont lieu de part et d'autre du nouvel épiderme du site : le nouveau sol, matérialisation du plan de ville apposé sur les quartiers préexistants.

Urbanisme et pratiques de l'aménagement

Ce qui est mis sous un seul titre, l'opération Paris Rive Gauche, nous apparaît alors dédoublé en un projet de ville en « sur-sol » et un projet de réseaux (installations ferroviaires, canalisations, tunnels routiers...) en sous-sol⁹.

Le projet plastique

Le projet de ville définit des tracés viaires, met en œuvre une hiérarchie de voies allant de la desserte de proximité jusqu'à l'axe monumental de l'avenue de France.

Partant de cette dernière, des rues descendent sur les pentes formées par le relief en dos d'âne. Elles recherchent systématiquement une continuité de tracés avec celles avoisinant l'opération. Leur traitement, les matériaux et les techniques d'exécution, se veulent semblables au type parisien. Il y a donc continuité fonctionnelle par l'ajustement des voies existantes et projetées, et aussi formelle par les traitements de sol sur dalle identiques à ceux en pleine terre.

Ce complexe viaire dessine des aires où les immeubles sont implantés suivant le principe de l'îlot ouvert. S'y retrouvent les volontés de construire à l'alignement de la voirie, de reproduire des îlots urbains et d'ouvrir ces derniers à la lumière et à l'air. Toute architecture y est obligatoirement implantée en limite de l'espace public et dessine une cour intérieure visible de l'extérieur¹⁰. Les volumétries bâties sont dessinées de manière à ménager mille points de vue et perspectives aux promeneurs, pour leur offrir surprises et divertissements programmés¹¹.

La rue, la place et l'îlot, composants essentiels du tissu parisien, sont des modèles reproduits par volonté de continuité des formes urbaines de l'opération avec son environnement.

Dans l'histoire urbaine, la rue, l'îlot, la place se sont construits progressivement. Non préformés, ils sont nés du mode d'urbanisation, à travers la dialectique de la parcelle et de l'îlot œuvrant dans le temps. Y avaient lieu des typologies d'implantations bâties qui ont engendré ces configurations urbaines : les constructions s'implantaient d'abord en bordure de voirie, leur juxtaposition dessinait alors la rue, puis des îlots initialement évidés en leur centre et progressivement densifiés¹². Sauf cas particuliers de régulation plus que d'imitation¹³, ces espaces n'étaient pas envisagés

comme formes, mais étaient le résultat d'un processus continu d'urbanisation.

Dans Paris Rive Gauche, ils sont prédéfinis antérieurement à toute mise en œuvre. La forme est un projet en soi et n'émane d'aucune manière du processus de construction. Elle se réfère ouvertement aux espaces passés (la rue, la place) qui ne peuvent alors être employés que comme formes, les processus qui les firent advenir n'ayant plus lieu. La dialectique de l'îlot et de la parcelle est réduite à l'opération du lot de terrain et de la surface constructible.

Le projet de ville extrait alors de la Morphologie urbaine¹⁴ ce qu'il peut aisément reproduire : l'univers des images et des ambiances appliqué sur la grille uniforme d'un foncier auquel il s'efforce de donner un sens.

Dans ce formalisme qui donne à voir le projet de ville et cache le projet de réseau se joue le simulacre d'une urbanité passée par un urbanisme de la plastique.

9. Ce propos extrait de l'article « Du bleu au vert, un nouvel art de vivre dans Paris », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 1, octobre 90, dévoile malgré lui cette ambivalence : « Seine Rive Gauche ressemble aux quartiers traditionnels de Paris [...]. Les quartiers sont pourtant complètement modernes, tous les réseaux souterrains, égouts, téléphone, câble, ayant été créés ou refaits ». La ville n'est pas ce qu'elle paraît : d'un côté le visible, de l'autre côté l'utile.

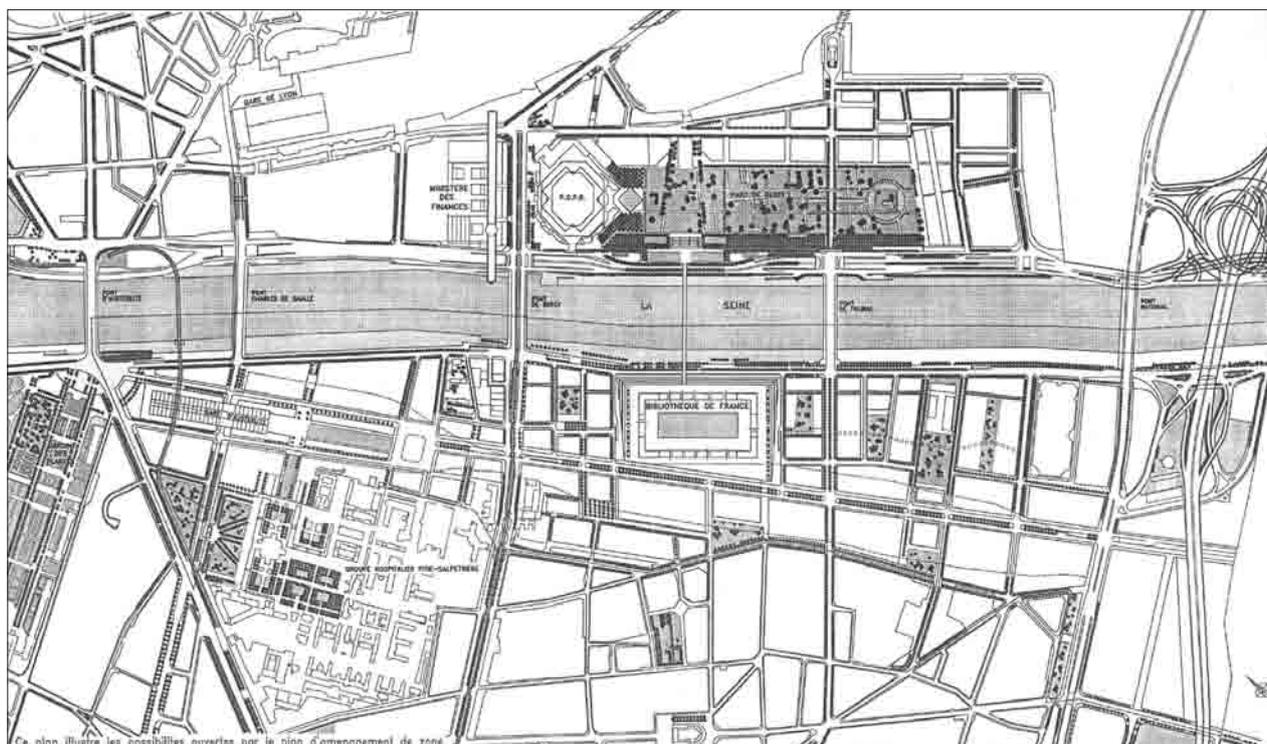
10. On retrouvera ce schéma en face de la Seine dans l'opération de logement longeant le parc de Bercy : s'y manifeste un héritage architectural lié à ce début de siècle (le Mouvement moderne) et des préoccupations urbaines récentes.

11. Cf. « L'Urbanité indispensable à la vie de tous les jours », *Le Journal de Seine Rive Gauche* n° 4, juillet 91 : l'ambiance urbaine présentera « des formes variées et les matériaux les plus divers, de la brique aux pierres, du blanc au beige. Il y aura même de la pierre de taille. »

12. Pour aborder ce sujet sous une autre forme que ce résumé plus que sommaire, voir Chastel A. et Boudon F., *Système de l'architecture urbaine, le quartier des halles à Paris*, éditions du CNRS, Paris 1977 ; et Boudon F., « Tissu urbain et architecture », *Les Annales Economies Société Civilisation*, juillet-août 75. Les auteurs y analysent la construction urbaine dans le temps qui semble alors le contexte nécessaire de la définition d'une urbanité.

13. Nous pensons là à des phénomènes urbains telles les places royales parisiennes déterminant une partie du tissu urbain : les façades donnant sur l'espace public. Derrière elles, les constructions restent libres. Cette réglementation de la façade produit une régulation localisée de l'édifice urbain : un équilibre du déterminer et de l'indéterminé.

14. Mouvement de recherche sur les tissus urbains advenu dans les années 80, elle fut en son temps l'objet de critiques notamment dans : Merlin P. et Choay F., *Morphologie urbaine et parcellaire*, Presses universitaires de Vincennes, 1988. Françoise Choay y tient ce propos : « De plus en plus clairement, apparaît le double rôle joué dans les réalisations urbaines préindustrielles par une implication directe du corps et un consensus minimal liant tous les acteurs d'un projet, de ce fait formellement contrôlable. Pareil raisonnement ferait conclure que le seul moyen de retrouver une forme – et une forme esthétique – consisterait pour la communauté des architectes à renoncer à l'échelle actuelle de leur intervention et de revenir à des traditions périmées. Mais la difficulté est détournée par un moyen, qui paradoxalement, signe sans doute l'arrêt de mort de l'architecture, le dessin. Comment, en effet, la forme urbaine est-elle le plus souvent promue ? Par des images. Des images historicisantes, des images nostalgiques, parfois même des images prospectives. Autrement dit par un jeu d'abstraction, un illusionnisme qui s'affiche d'ailleurs candidement dans les galeries de peinture. Ces nouvelles icônes [...] s'insèrent, à leur place, dans une culture devenue essentiellement visuelle : culture de l'image, mais [...] d'un nouveau genre d'images, de plus en plus déréalisées, vidées de poids et de sérieux ».



Plan d'occupation de la ZAC.

Le projet technique

Au-dessous, dans l'ombre, le projet des réseaux déroule sa complexité. Il est d'abord installations ferroviaires nouvelles. La gare d'Austerlitz aux capacités accrues accueille le TGV qui, en outre, trouve d'autres quais à proximité de la Bibliothèque de France. Nouvelles et plus nombreuses, les voies ferrées projetées répondent à une augmentation actuelle du trafic et prévoient celle à venir. Certaines supportent la circulation de trains ou de RER transportant des voyageurs, d'autres permettent le fonctionnement de la gare. Ce sont des voies de service, d'entretien, de transit hors transport de voyageurs, etc. Elles constituent un entrelacs sophistiqué de rails spécifiques s'étendant de la gare d'Austerlitz jusqu'au-delà du boulevard périphérique.

S'y ajoutent les conduits et tuyaux ordinaires desservant les immeubles sur dalle. Ils circulent sous la voirie définie par le projet de ville, suivant la configuration ordinaire des rues parisiennes sur lesquelles ils se raccordent. Parfois, selon les disponibilités techniques, quelques parcs de stationnement automobile se glissent dans l'épaisseur des ouvrages d'art.

Ces flux et transits filent dans la structure de la dalle dont les poteaux positionnés suivant les voies ferrées et les quais étirent les poutres déjà traversées par des galeries techniques (la densité des rails peut aller jusqu'à interdire tout point d'appui sur des portées de 50 mètres).

Imbrication d'ouvrages d'art visibles le temps des chantiers et invisibles à leur achèvement, le projet de réseaux devient tour de force et calculs pour permettre

le libre déroulement des motifs urbains du PAZ, dans la liberté d'un espace d'images et de spectacle. Y prime un urbanisme de la technique.

Cette division entre espace servant et espace servi, présente depuis l'aube de l'urbanisme, revêt ici une dimension paroxystique par l'application d'une seule image de cent trente hectares qui vaut aujourd'hui au projet ses difficultés opérationnelles¹⁵. Autrement dit, une « image hors d'échelle ».

Sous cette expression pointe ce qui fut mésestimé dans l'opération Paris Rive Gauche : les problèmes d'échelles d'espace et de temps, et leurs rapports.

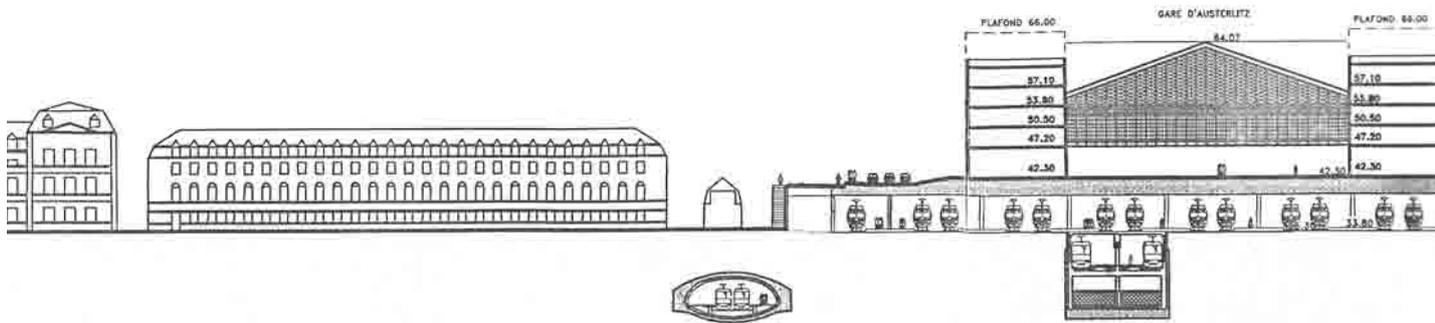
Les échelles de l'aménagement au sein de la ZAC

Au fil des débats et des consultations, le périmètre de réflexion s'est progressivement étendu entraînant derrière lui un projet urbain toujours croissant. De la nécessité d'une réflexion à grande échelle sont nés des dessins de même envergure.

A partir d'eux, l'opération Paris Rive Gauche a trouvé sa propre dimension, la plus grande, englobant toutes les précédentes et en tirant sa légitimité.

Cette dimension, d'abord étendue d'une problématique, puis projet urbain, fut concrétisée dans une

15. Engagement de dépenses très importantes, constructions d'équipements surdimensionnés proportionnellement aux immeubles réalisés : une situation découlant de la configuration urbaine sur dalle adoptée dans le projet.



Coupe transversale sur l'esplanade de la gare d'Austerlitz...

ZAC d'un seul tenant. Dictée par les automatismes de la méthode, cette identité entre échelle de réflexion et échelle de procédure ne va pas de soi, mais est néanmoins entérinée dans Paris Rive Gauche.

Une telle aire d'urbanisation aurait pu donner lieu à plusieurs procédures de réalisations. Une procédure multi-ZAC, par exemple, hypothèse pourtant immédiate qui ne fut jamais réellement envisagée. Question toujours sous-jacente, elle fut refusée car provoquant un éparpillement de l'opération par un décalage entre le projet urbain et son mode opérationnel.

Paris Rive gauche affiche une cohésion à toute épreuve : un périmètre, un plan, une ZAC. Tout éparpillement et déformation sont évités, et la grandiloquence fondatrice du projet se retrouve dans la procédure de ZAC, menée par un seul aménageur omniprésent. C'est un seul corps voulu grand et puissant, un méga projet.

Construire un morceau de ville ex-nihilo

Face à la superficie de cette entité, se pose la question de l'étendue des mises en œuvre et de leur fragmentation vu les moyens disponibles.

La SEMAPA doit régler une savante équation entre la superficie des opérations, leur niveau de définition et le temps nécessaire à leur bon déroulement. Les engagements financiers sont proportionnels à l'étendue et au niveau de définition des projets concrets, et le temps de ces réalisations est d'autant plus court que les moyens engagés sont grands. Ainsi, suivant ses capacités financières, l'aménageur peut effectuer certains aménagements en les achevant ou en les ébauchant, pour ne les terminer que plus tard.

L'idéal, face au dessin de Paris Rive Gauche, eût été une exécution quasi-instantanée de la totalité de la ZAC, ce qu'appelle effectivement la configuration urbaine sur dalle. Durant les années 80-90, le boom immobilier laissait rêver à une telle situation. Le nombre et la fréquence des opérations immobilières

permettaient d'envisager l'avènement rapide et total des cent trente hectares.

Mais le contexte économique en a décidé autrement, et la SEMAPA se trouve contrainte à réduire ses ambitions. Elle doit opérer par fragments distincts dans le temps et dans l'espace, engageant d'abord les îlots voisins de la Bibliothèque de France, puis le secteur Masséna, lui-même divisé en plusieurs plans de masse¹⁶. À l'encontre de l'unité et de l'homogénéité affichées dans le plan initialement dessiné, le projet devient fragmentaire dans sa réalisation¹⁷.

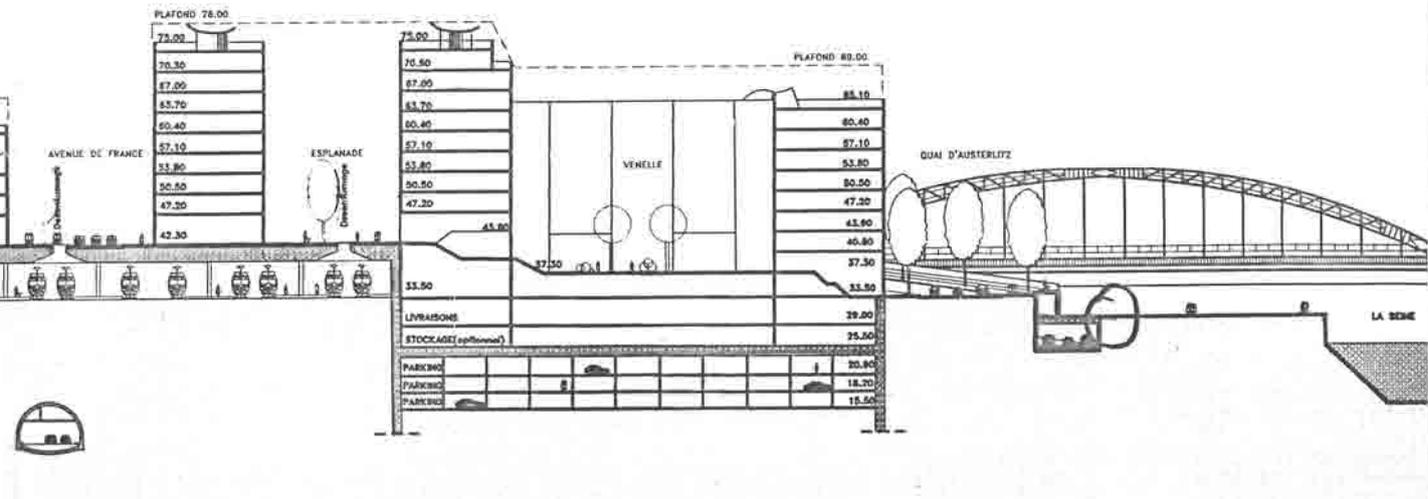
Ainsi, le beau discours sur l'espace est sapé par un autre beaucoup plus prosaïque : l'équilibre financier de l'opération. C'est alors l'échelle des moyens qui détermine l'échelle d'espace des réalisations au sein de la ZAC.

Contrairement aux préoccupations essentielles annoncées et parce qu'elles furent exclusives, la spatialité et les échelles d'espace ne sont plus au centre du processus d'urbanisation. Ayant feint d'ignorer leur procédure de réalisation, les aménageurs la subissent aujourd'hui, à leur dépens. Les séquences urbaines sont définies par des montages financiers, reléguant le discours sur l'espace au rang de bavardage¹⁸.

16. Cf. Cornil Th., « Un projet qui répond à la vision urbaine », *Ville-Architecture* n° 4 novembre 97, DAFU, Ministère de l'équipement, du transport et du logement : « La prochaine étape [...] concerne les scénarios d'autres architectes, n'ayant pas nécessairement la même sensibilité : à partir d'esquisses, ils vont travailler simultanément sur quelques îlots, associés dans des réunions communes avec trois ou quatre maîtres d'ouvrage privés ou publics, qui les piloteront. Ensuite, nous déterminerons un parcellaire, qui sera influencé par le travail précédent mais antérieur au travail de conception des bâtiments. Je souhaite une division claire entre le projet de formes urbaines et le projet architectural, duquel elles ne soit pas déduites ». C'est bien de plan masse dont il s'agit. La tentative de Christian de Porzamparc se trouverait réduite au procédé habituel.

17. À une première tranche de réalisations accompagnant la B.N.F. (le secteur de Tolbiac), succède une deuxième rendue possible par l'acquisition des Moulins de Paris (le secteur Masséna).

18. Les îlots de la B.N.F. et le futur quartier Masséna, chacun organisé suivant des principes différents, constituent bien deux entités, donc deux séquences distinctes.



...de la chapelle de la Salpêtrière jusqu'à la Seine avec la couverture des voies du faisceau ferroviaire.

Un « bavardage » qui a pourtant déterminé la conception du projet, son aboutissement et ses difficultés actuelles. Il prend racine dans la procédure de définition débutant par celle des grandes lignes du projet, où est fait appel à des références spatiales (avenue haussmannienne, quartier parisien...) qui ont une valeur illustrative et rassurante, parce que proposant des images.

Mais la suite de la procédure se borne à ce type de discours, et consiste en un travail de précisions et d'affinement d'images. Quelle que soit l'échelle d'espace abordée, celle de la ville ou du parcellaire, la problématique est toujours plastique. Nul signe d'une vision organique qui se soucierait de procédure de réalisation, pourtant préoccupante à l'échelle du tissu urbain.

Ainsi, l'aménageur obtient une maîtrise de la qualité spatiale, de l'image du projet en termes de publicité et de vente, répondant aux exigences de la promotion immobilière¹⁹.

La planification, un rapport au temps

Cette réalisation fragmentaire et progressive dans l'espace l'est aussi dans le temps, ce que l'aménageur pense utiliser à son avantage. Une diversité spatiale, à l'image de la diversité des centres villes anciens, naîtra par la multiplicité et la nature des interventions²⁰.

Anciennement, cette fragmentation concernait d'abord l'échelle architecturale, à l'échelle urbaine le temps jouait sous forme d'une sédimentation, évoquant l'idée d'un feuilleté urbain. Dans Paris Rive Gauche, l'aménageur divise la ZAC en secteurs opérationnels de plusieurs hectares soumis à une conception totale, définitive et différente par zone d'étude. L'échelle de ces successions tend plus à constituer des quartiers juxtaposés, que des imbrications d'îlots ou un tissu parcellaire. La SEMAPA produit de la discontinuité plutôt que de la diversité²¹.

Dans cette méthode, le temps est au service de l'espace, il en permet une définition progressive dictée par l'échelle des moyens. Non pas envisagé comme élément

de composition, il apparaît dans la phase opérationnelle de la ZAC et devient omniprésent, même problématique, sous l'effet de la crise immobilière (difficultés de vente, frais financiers en hausse...). N'ayant pas été envisagé initialement comme élément de sa définition, si le temps est présent, c'est contre-nature du projet qui y étant confronté se doit de le prendre en compte. L'aménageur ne peut alors que subir la crise et non pas nuancer les interventions suivant la conjoncture.

La durée de l'urbanisation, les échelles de temps, n'ont pas été intégrées dans le projet urbain. C'est avant tout l'échelle des moyens qui l'est (le temps des frais financiers).

Détermination et indétermination de l'espace

Sous l'effet de la planification (le plan de masse) et de calendriers, les aléas conjoncturels n'interviennent pas dans les configurations spatiales. Elles prennent le risque d'une surdétermination, telle la dalle actuelle, configuration urbaine démesurée en temps de difficultés économiques. C'est à la fois ses dimensions et sa

19. Cf. Roullier J-E, « Les défis de Masséna », *Ville-Architecture* n° 4, novembre 1977, Ministère de l'équipement, du transport et du logement, p. 14 : « Bien que la seule contrainte initiale porte sur l'acceptation d'une règle du jeu et d'un COS, il arrive nécessairement un moment où la conception d'un îlot se fige et se traduit par quelque chose qui ressemble à un plan masse. [...] Peut-on commercialiser avant d'être parvenu à une conception précise, indépendamment d'un plan masse ? ».

20. Cf. infra, *Aspect urbain*.

21. Nous trouvons un même propos sous forme d'interrogations dans l'article de David Mangin « Entre ciel et terre », *Paris Projet* n° 29, l'aménagement du secteur Seine Rive Gauche : « La lisibilité du projet, la cohérence dont il se réclame, seront vite évaluées à travers le premier des paysages qui veut succéder au site actuel : celui des chantiers [...]. C'est dans cette ordonnance des tâches et des métiers, des machines et des hommes, que tout un chacun pourra évaluer si les évidences qui ont arrêté les choix ont une réalité suffisamment forte pour conduire le chemin des grues vers les directions voulues. Sinon, c'est la méthode même d'élaboration des projets parisiens qu'il faudra remettre en chantier ».

nature qui la pénalisent et nuisent à l'ensemble de l'opération.

Ceci nous questionne sur l'étendue et le niveau de définition des espaces urbains. Autrement dit : quelles échelles pour quelle détermination de l'espace (Paris Rive Gauche proposant un état extrême : une cristallisation).

Dans cette interrogation de l'acte d'édification, nous repérons deux échelles usuelles et paradigmatiques : l'échelle urbaine et l'échelle architecturale. Si la deuxième relève du déterminé et du préfigurable, la première est celle de l'indéterminé et de la permissivité, nuancées suivant les choix des projets urbains, suivant leurs ambitions et leur étendue. Dans une organisation urbaine achevée, un plan masse par exemple, on parlera « d'urbanisme architecturé ». Dans une vaste opération immobilière, on parlera « d'architecture urbaine ». Ces deux situations s'avèrent proches puisque se préoccupant toutes deux de masses bâties et d'aspect architectural. Point alors l'idée d'une continuité entre les domaines d'échelle qui permettrait d'appréhender l'ensemble des pratiques édifiatrices.

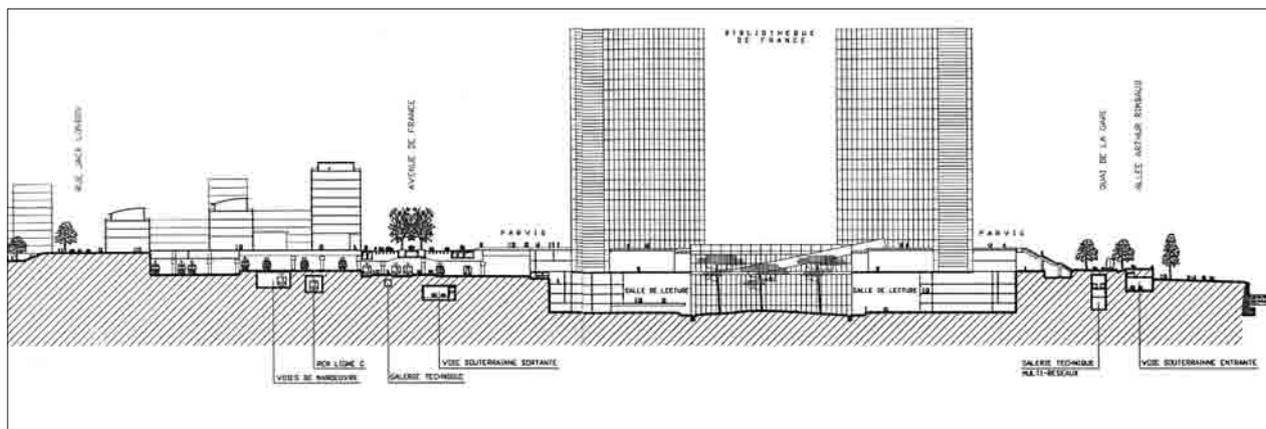
Le PAZ dans la ville

En sus d'une ignorance des échelles au sein du périmètre, le PAZ lui-même constitue une réponse à la question de l'espace et du temps de la ville. Indépen-

quartiers spécifiques, dont le caractère en fit le théâtre de récits²², c'est aussi une structure urbaine qui fut l'ossature d'un développement. Ce sont les réseaux ferré et viaire, le tissu parcellaire qui, aussi lâches soient-ils et peut-être à la faveur de cet état, auraient pu constituer le point de départ d'une mutation urbaine. Une ossature qui aurait été inspiratrice d'un projet et moteur de sa réalisation. S'appuyant sur un existant, l'opération se serait réalisée progressivement, au vue des moyens et des disponibilités, et aurait évité l'écueil d'un dessin grandiloquent que sa réalisation partielle rend insensé.

Mais en recouvrant, Paris Rive Gauche fait rupture et refuse de s'insérer dans une sorte d'équilibrisme urbain : un champ d'interactions, de tensions, parfois de contradictions établies au fil d'une histoire. Voies ferrées, bâtiments industriels, puis zones d'activités et îlots résidentiels ou occupation marginales, autant de continuités ou de chocs d'échelles, caractéristiques d'un quartier et terreau de projets. Un équilibrisme où l'état présent n'est jamais que le fruit d'un passé et l'annonce d'un futur.

Malgré tout, le PAZ préserve. Quelques constructions sont effectivement conservées et leur usage transformé (des bâtiments industriels pour l'essentiel). Relevant d'une politique patrimoniale revendiquée par l'aménageur, elles veulent être le témoignage d'un passé, et le sont effectivement, mais à titre d'objets muséo-



Coupe transversale depuis la rue du Chevaleret jusqu'à la Seine, au droit de la Bibliothèque de France.

damment de ses développements internes, sa présence au milieu des quartiers anciens aborde une autre dimension des problèmes d'échelles. Il est une pièce urbaine pour le parachèvement de l'image d'un puzzle, « Paris ville lumière ».

Le recouvrement de l'espace

Par sa configuration urbaine, le projet définit un sur-sol, sol neuf sur le sol originel. Ce qu'il recouvre ainsi, ce n'est pas juste le pittoresque et l'ambiance de

graphiques, de témoignages formels extraits du contexte de leur existence. Il n'y a pas de démarche patrimoniale, car ici le patrimoine est mort : de l'objet ne per-

22. Ce sont notamment : le roman *Brouillard au pont de Tolbiac*, de Léol Malet et l'adaptation qu'en fit Jacques Tardi en bande dessinée.

23. Ce que Françoise Choay formule magnifiquement : « Dès lors qu'il cessera d'être l'objet d'un culte irraisonné et d'une « mise en valeur » inconditionnelle, l'enclos patrimonial pourra devenir le terrain sans prix d'un rappel de nous-même à l'avenir ». Cf. Choay F., *L'allégorie du patrimoine*, Seuil, collection La couleur des idées, 1992.

de son image. Un patrimoine vivant nécessiterait la conscience d'un présent entre passé et futur²³.

Paris Rive Gauche appose un plan ménageant quelques trous d'où émergent ponctuellement, des objets architecturaux, quelques reliquats.

Gigantisme et rapports d'échelles

Mis en œuvre sur cent trente hectares, ce recouvrement est d'autant plus effectif. Son existence est à cette condition.

À une moindre dimension, celle de la parcelle par exemple, nous parlerons de substitutions. Multipliées dans le temps et dans l'espace, elles deviennent modifications par touches successives suivant une technique pointilliste et nous font parler de mutations des tissus urbains.

Ce même mouvement de substitution appliqué à une entité plus vaste n'est plus de même nature. Par sa simple étendue, il opère des changements perçus comme une transformation radicale. S'il y a mutation, c'est à l'échelle de la Région Ile-de-France, mais qui n'est plus du domaine de la perception coutumière et appartient à celui des abstractions.

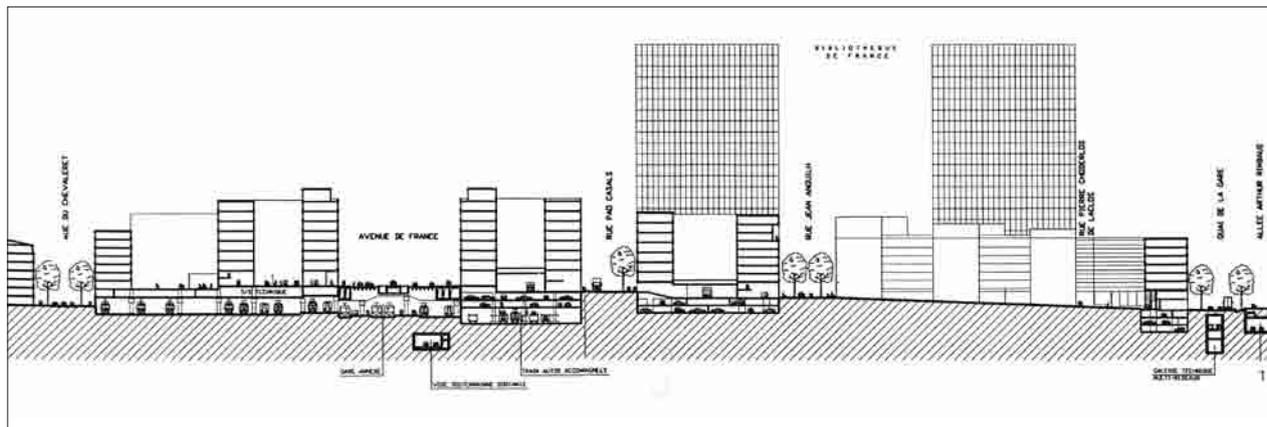
Dans Paris Rive Gauche, l'unité de mutation d'ordinaire identifiée à la parcelle s'étend au périmètre de la ZAC Un saut d'échelles peu à propos dans Paris intrapériphérique et difficilement gérable, comme l'ont



Ilôts achevés, îlots inachevés, vue depuis la rue de Tolbiac.

la grande avenue se réalisera suivant la même procédure qu'une ruelle, ayant une égale présence dans le développement urbain et aucun rôle moteur.

Le règlement d'aménagement de zone s'adresse avant tout au domaine bâti. A la frontière de ces pleins, existe un vide que leur silhouette ménage et veut faire rue, ruelle ou avenue. Inévitablement advient un espace public, mais qui n'est pas au cœur de la réglementation et du développement urbain, ce que la configuration urbaine en sur-sol interdit par ailleurs.



Coupe transversale depuis la rue du Chevaleret jusqu'à l'îlot de logements, situé sur le côté Sud de la Bibliothèque de France.

démonstré d'autres cas de configurations urbaines monumentales antérieures²⁴.

Sur la table rase de la dalle, le PAZ s'apparente à une nappe aux motifs uniformes marqués de traits plus ou moins monumentaux et ponctués d'équipements publics majeurs. En tout point, le PAZ prévoit la même méthode réglementaire de mise en œuvre, soit un arsenal de prescriptions légiférant les implantations bâties. Différentes suivant les lieux, donc engendrant des volumes divers, elles n'en existent pas moins continûment et également dans le plan. Ainsi,

Paris Rive Gauche n'use d'aucune mesure d'urbanisme à partir des vides urbains, d'aucune réglementation nuancée suivant la nature et l'étendue de l'objet réglementé. Cette absence d'échelle d'aménagement est constitutive d'une réglementation du domaine bâti

24. Parmi tant d'autres : les difficultés de gestion et d'entretien à La Défense et l'histoire de la construction du centre-ville de Cergy-Pontoise en deux phases, la deuxième, pour achever un dessin partiellement réalisé par la première.

qui fait du PAZ une succession de zones hachurées : un plan continu et uniforme.

Forte de cette uniformité, l'unité Paris Rive gauche cherche à dialoguer avec l'ensemble de l'agglomération parisienne. Les propos de l'aménageur sont légion à ce sujet²⁵.

Mais cette volonté n'est pas sans conséquence sur le contenu de la ZAC alors agrémentée d'une grande avenue, d'une dalle de trente hectares, d'une cité tertiaire... des grandes lignes d'aménagement, qui sont autant de figures auxquelles ne correspond aucune règle d'urbanisme et autant de choix grandiloquents qui pénalisent aujourd'hui le projet.

Dans Paris Rive Gauche, le règlement organise la succession des opérations immobilières. L'urbanisation a lieu par ajouts successifs de bâtiments, alors unités



Les Grands moulins de Paris (bâtiment préservé dans le projet).

fondamentales et quasi exclusives de cette procédure. Afin de passer outre tout intermédiaire et de minimiser les risques, le plan masse contrôle cette répartition des cessions foncières et des dépenses d'équipement. Il est l'outil d'un équilibre financier où chaque dépense est compensée par une recette qui la justifie et lui équivaut. Cette tension, caractéristique de toute opération d'urbanisme, devient une crispation paralysante dans Paris Rive Gauche, du fait des configurations urbaines particulièrement coûteuses.

La ville se fait par additions successives de pièces achevées, tel un puzzle, et ne sollicite aucune structure urbaine ou ossature de développement qui embrasserait le projet et participerait de son dessin (le système viaire ou parcellaire)²⁶.

Dans le PAZ, l'échelle immobilière prévaut. Par ailleurs, au sein de Paris, la ZAC participe d'un développement de l'agglomération. Paris Rive Gauche n'implique que deux échelles d'aménagement : celle du bâti et celle de la ville, sans transition. De la diversité des composants urbains, de leur rôle dans l'urbanisation, donc des différentes échelles d'aménagement qu'ils mettent en œuvre, n'en sont retenues que deux. L'une pour des raisons économiques, l'autre pour des raisons politiques.

Ainsi, à travers un espace où l'image est à la fois outil et objet de l'urbanisme, le projet opère une réduction des échelles de l'aménagement, en renvoyant à des préoccupations immédiates plutôt qu'à celles qu'appelle la dimension urbaine et qu'implique une histoire urbaine.

Le temps de la ville

La question de l'espace évoquant celle du temps, le sur-sol signe la disparition d'une histoire, le recouvrement d'une topologie marquée par l'aptitude à la mutation nuancée des espaces, entre renouvellement immobilier et durabilité des infrastructures. C'est une carte du temps, nous informant aussi sur la morphologie, puisque dans l'histoire urbaine espace et temps vont de concert. Cette dernière aurait pu être la base d'un projet.

Mais le projet, au lieu de s'insérer, fait rupture. Un nouvel espace est posé, un nouveau calendrier est affiché mettant l'an zéro du site à la date de création de la ZAC. L'opération obéit à son propre temps, celui des montages financiers et de l'endettement. Autant de données qui la font fonctionner en vase clos conformément aux possibilités offertes par la procédure de ZAC²⁷.

Cette situation est renforcée par l'ampleur du PAZ, où l'espace absorbé équivaut à une échelle de temps qui est celle de la ville, celle nécessaire à l'édification de quartiers entiers, souvent plusieurs décennies voir plusieurs siècles. Sur une étendue moindre, l'îlot ou la parcelle, une telle opération participerait de ce temps. Mais s'agissant de cent trente hectares, Paris Rive Gauche substitue au temps de la ville un temps de l'urbanisme opérationnel.

Autrement dit, d'un processus de spatialisation du temps, il passe à celui d'une réduction due à l'omniprésence des images. Atrophie du temps, hypertrophie de l'espace.

Espace, temps, urbanisme

En ne mettant en œuvre que deux échelles éloignées de l'aménagement, le PAZ produit une distorsion qui se retrouve au sein du projet entre les grandes lignes de composition et les bâtiments s'y raccordant. Toute ces-

25. Cf. infra.

26. Cf. Rouleau B., *Villages et Faubourgs de Paris*, histoire d'un espace urbain, Seuil, collection « Espacement », septembre 1985. On y trouvera une démonstration du rôle de la voirie, du parcellaire, des strates urbaines dans l'urbanisation.

27. Cette dernière a bien été élaborée pour favoriser une maîtrise de la qualité urbaine par des outils de contrôle puissants, permettant de faire abstraction de ce qui lui préexistait. Elle était toute désignée pour encourager le radicalisme et faire système ce qui était inscrit dans le texte comme une possibilité.

sion foncière oblige à la réalisation d'ouvrages d'art dont le coût n'est aujourd'hui pas couvert par les recettes.

La réduction des rapports d'échelle à une dichotomie sommaire entraîne le projet dans des difficultés économiques qu'une autre approche aurait probablement pu minimiser. Une approche où le temps aurait eu part égale avec l'espace.

Le temps et l'espace d'un projet entretiennent un dialogue que nous pourrions figurer sur une graduation linéaire. D'un côté, se trouvent les grandes étendues, celles dont l'aménagement demandera du temps et dont l'avenir est incertain. Les prescriptions d'urbanisme y permettent des adaptations au contexte qui immanquablement sera changeant. La définition de l'espace, loin d'être définitive, y est partielle et en devenir, dans un souci d'adéquation aux besoins et aux moyens du moment. De l'autre côté, l'étendue est réduite et la durée de réalisation brève. L'édification est achevée et définitive.

Un pôle est marqué par le temps, l'autre par l'espace. Quand l'un est prépondérant, l'autre se fait plus discret, et entre ces deux positions, en existent une infinité d'autres. Cette dialectique orchestre les rapports d'échelle, chaque échelle d'espace et de temps étant un point sur cette graduation, qui sous-tend toute l'étendue de l'activité edificatrice, et en devient un outil d'analyse. Assortie de l'échelle des moyens, elle nous ouvre une réflexion sur les échelles de l'aménagement.

À chaque qualité et quantité d'espace édifié équivalent à une durée et des moyens (un montage financier), tout aménageur se trouve face à une équation simple et effective qui l'incite à mettre l'échelle des moyens au centre des échelles de l'aménagement. Par nature

imprévisible et fluctuante, la conjoncture économique en arrive à déterminer les échelles d'espace et de temps, bien que ces dernières obéissent à des lois dépassant le cadre d'une opération d'aménagement. Mettre l'échelle des moyens au centre d'un projet, c'est prendre le risque de le rendre rapidement obsolète, ce que nous démontre la ZAC Paris Rive Gauche, comme auparavant les grands ensembles.

Un décryptage des tissus urbains au regard de la dialectique de l'espace et du temps, toujours soucieux d'échelle des moyens, permettrait de mieux appréhender ce que sont les échelles d'aménagement et offrirait d'autres outils d'intervention.

Simultanément, cette recherche devrait nous interroger sur l'organisation de la maîtrise d'œuvre urbaine. Divisée entre le concepteur (l'APUR) et l'opérateur (la SEMAPA), cette dernière ne devrait-elle pas lier ces deux séquences et organismes distinctes, pour que le dessin se soucie de son mode de réalisation ?

En outre, le processus d'urbanisation ne pourrait-il pas solliciter plus activement les compétences locales (associations, riverains...) en même temps que chercher une meilleure adaptabilité des configurations urbaines ?

Le rôle de l'aménageur ne serait-il pas alors de permettre le développement par la mise en place de structures urbaines (ossatures viaires, parcellaires...) et décisionnelles (ateliers de travail et de concertations), et de transmettre localement la compétence de maître d'ouvrage ? Les élus politiques ne deviendraient-ils pas le lien assurant cette passation ?

Donatien Senly

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Boudon F., « Tissu urbain et architecture », *Les Annales-Economie, sociétés, civilisations*, juillet-août 75.

Cerda I., *La théorie générale de l'urbanisation*, Seuil, collection « Espacement », 1979.

Chastel A. et Boudon F., *Système de l'architecture urbaine, le quartier des halles à Paris*, Editions du CNRS, 1977.

Choay F., *L'Allégorie du Patrimoine*, Seuil, collection « Couleur des idées », 1992.

Dupuy G., *L'Urbanisme des réseaux*, Paris, Armand Colin, 1992.

Merlin P. et Choay F., *Morphologie urbaine et parcellaire*, Presses universitaires de Vincennes, 1988.

Moore Ch. et Allen G., *L'Architecture sensible, espace, échelle et forme*, Dunod, collection « Espace et architecture », 1981.

Rouleau B., *Villages et faubourgs de Paris, histoire d'un espace urbain*, Seuil, collection « Espacement », 1985.

Sous la direction de Boudon Ph., *De l'architecture à l'épistémologie, la question de l'échelle*, Paris, P.U.F.

Donatien Senly, architecte-urbaniste, auteur d'un mémoire de fin d'études à l'Institut français d'urbanisme sur la ZAC Paris Rive gauche. Il a publié « Heurs et malheurs d'un mega-projet », *Urbanisme*, juillet-août 1996.